

Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, un outil de planification unique visant à optimiser votre sécurité

En juin 2008, à la suite d'un important processus de consultation, la Ville de Montréal déposait son projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie auprès du ministre de la Sécurité publique du Québec. Quatre mois plus tard, l'attestation de conformité était accordée et, en décembre 2008, le schéma recevait son approbation finale du conseil d'agglomération de Montréal. Le schéma adopté présente un niveau de protection allant au-delà des exigences du ministère et permettra au *Service de sécurité incendie de Montréal* (SIM) d'optimiser ses opérations partout sur le territoire.

La mise en œuvre du schéma s'échelonnera sur un horizon de cinq ans. L'objectif de cet exercice est de réduire les pertes de vies humaines et les pertes matérielles, d'optimiser la répartition des effectifs et des équipements sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal et surtout d'améliorer la prévention, celle-ci étant la pierre angulaire des orientations ministérielles.

En terme de sécurité incendie, les citoyens d'Outremont bénéficient d'un service de qualité quel que soit leur emplacement dans l'arrondissement. Avant l'intégration, les pompiers d'Outremont ne pouvaient compter sur l'aide des pompiers de Montréal qu'en cas d'extrême urgence. Aujourd'hui, pour chaque appel de feu de catégorie 1, un minimum de 11 pompiers sont immédiatement envoyés sur le lieu d'intervention alors qu'auparavant, au mieux, 7 pompiers étaient dépêchés pour ce même type d'appel.

Le schéma prévoit plusieurs déplacements de véhicules, dont le transfert du camion-échelle 475, actuellement en service à la caserne 75 d'Outremont, vers la caserne 67, située à l'Île des Soeurs. Cette décision est basée sur les facteurs suivants.

D'abord, l'arrondissement d'Outremont dispose d'une protection élevée car il est entouré des casernes 30 (Laurier / Saint-Laurent), 41 (Champagneur / Ogilvy), 74 (Roosevelt / Dunkirk) et 27 (Gatineau / Maréchal). Outremont et les arrondissements limitrophes confirment un surplus de camions-échelles dans le secteur et le déplacement du camion 475 vise à optimiser le déploiement des véhicules du SIM sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal.

De plus, le temps de réponse des camions-échelles avoisinants le secteur d'Outremont est plus rapide que les exigences ministérielles. Par exemple, le temps de trajet maximal que le camion-échelle de la caserne 30 (Laurier / Saint-Laurent) met pour se rendre sur les lieux d'un incendie à Outremont est évalué à 3 minutes 29 secondes. En peu de temps, un nombre important de pompiers arrivent sur les lieux.

En somme, les citoyens peuvent compter sur un nombre considérable de pompiers en service, environ 450, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par année, ainsi que sur des services spécialisés diversifiés : premiers répondants, sauvetages de toute sortes, etc.

Pour en savoir davantage sur le schéma, nous vous invitons à visiter le site Internet suivant : www.ville.montreal.qc.ca/sim